

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

AGENCE GÉNÉRALE
DE RECRUTEMENT DE L'ÉTAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 17 NOV 2021

N° 21-01217 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de **trois (03) élèves Physiciens Médicaux, session 2021**, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

ADMIS

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	RÉCÉPISSÉ	N° CNIB	DATE_NAISS
1°	ZOUNGRANA ANDRE	2101_2616_2340_8332	B12248832	03/11/93

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

DÉFAILLANT

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	RÉCÉPISSÉ	N° CNIB	DATE_NAISS
1°	COMPAORE PINGBAMBA	2610_8952_7135_0592	B14465548	28/05/88

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé, dans le plus bref délai.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général



Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

